

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2024

Présents : Alain ARGILIER, Christine DOUTRES, Pierre MORATI, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Sylvestre VINCENT, Ludovic INSALCO (arrivé à 18h10), Nicole TEISSIER, Grégory MAURIN

Absent représenté :

Absent Excusé : Elsy ROUSSET **Absent** : Mélody QUET,

Secrétaire de séance : Christine DOUTRES

Secrétaire de Mairie : Chantal PRIVAT

1. Rajout d'une délibération sur ce Conseil Municipal

Monsieur le Maire demande de voter le rajout d'une délibération et de modifier l'ordre des points de l'ordre du jour

- Rajout du point : Affectation du résultat de fonctionnement.

Vote : Pour 8/8

2. Approbation du Conseil Municipal du 25/03/2024

Le Conseil Municipal du 25 Mars a été approuvé à l'unanimité.

Vote : Pour 8/8

3. Compte rendu des réunions diverses

➤ Il n'y a pas eu de réunions entre le 25 mars et le 8 Avril 2024

4. Délibération : Compte de gestion 2023

Présentation du bilan synthétique par Chantal PRIVAT

Vote du compte de gestion – Délibération N°44 : Pour 9/9

5. Délibération : comptes administratifs 2023

Monsieur le Maire quitte la séance pour ce vote

Les comptes administratifs sont le reflet exact des comptes de gestion.

Vote pour valider les comptes administratifs – Délibération N°45 : Pour 8/8.

6. Délibération – Affectation du résultat de fonctionnement

Monsieur le Maire quitte la séance pour ce vote

Vote pour l'affectation du résultat de fonctionnement – Délibération N°46 : Pour 8/8

7. Délibération – Vote des taxes

Il a été proposé de reconduire une augmentation de 1% comme chaque année.

La taxe foncière bâtie : 35.12%

La taxe foncière non bâtie : 153.63 %

La taxe d'habitation : 10.08%

Vote des taxes – Délibération N°47 : Pour 9/9

8. Délibération : Vote des subventions aux associations :

Les associations proposées aux subventions ont fait leurs demandes avant le 28 février. Retenues pour avoir des subventions :

Foyer socio-éducatif de Florac : 200 €



Associations Foyer rural Le Méjean : 100 €
Associations Arc en Ciel : 100 €
Association du Pain pour Demain : 200 €
Association la Redingote : 200 €
Associations collectif MOM : 400 €
Foyer rural les Castors de Vébron : 2000 €
Associations Ecran Cévenol : 4000 €

Cela fait un total d'aides par subventions de 7 200 euros

A noter une adhésion de 100 € proposées pour la fondation du patrimoine qui aide bien la Mairie dans ses projets concernant le patrimoine.

Vote pour valider subventions aux associations – Délibération N°48 : Pour 9/9

9. Délibération : budget primitif 2024

Budget primitif présenté par Alain Argilier et Chantal Privat :

Dépenses de fonctionnement : 385 311.00 €

Recettes de fonctionnement : 499 419.63 €

Dépenses d'investissement : 660 018.88 €

Recettes d'investissement : 660 018.88 €

Vote pour valider le budget primitif 2024 – Délibération N°49 : Pour 9/9

10. Questions diverses

- Pb de transport de la pelle mécanique sur le camion – dépassement du poids autorisé Stéphane LARGUIER devrait bénéficier d'une formation.
- Pb des heures effectuées par Stéphane LARGUIER pour la Communauté des Communes (heures pour l'eau) : cela représente avec l'ensemble des autres communes un temps plein pour la communauté des communes. Elle envisage donc de créer un poste à temps plein et ainsi libérer les communes de ce « prêt » d'agent.
Ce serait une création de poste à compter du 1^{er} janvier 2025.
En attendant, pour palier aux absences de Stéphane au printemps (période où il y a beaucoup d'herbe), il est proposé de voir avec des groupes de personnes qui interviendraient sur une ou plusieurs journées. L'association de Saint Frézal de Ventalon propose ce type d'actions.
- Des piquets sur le parking de Salgas sont abîmés. Il faudra les réparer.
- Aménagement de la Cour de l'école.
 - Un projet a été présenté ce lundi 8 avril par Guilhem ROUX.
 - Il faut contacter Caroline Lecomte pour commander le matériel nécessaire
 - Peut-être proposer aux parents d'élèves de faire l'installation.

Le conseil Municipal se termine à 19h30